

Image not found or type unknown



Recours suite à un refus de changement de nom patronyme

Par **Sledez**, le **15/03/2012** à **16:57**

Bonjour,rrnrJ'ai effectué une demande de changement de nom auprès du Garde des Sceaux car je porte aujourd'hui le nom de ma mère et souhaiterai prendre celui de mon père.
rnN'ayant pas été reconnu à la naissance par mon père je porte le nom de ma mère mais il a fait le nécessaire depuis et m'a reconnu à mes 27 ans. J'ai toujours vécu avec mon père, il m'a élevé et je souhaiterai enfin pouvoir porter son nom. De plus, il s'est marié avec ma mère, qui porte donc dorénavant le nom de mon père, et je reste le seul de la famille à porter le nom de jeune fille de ma mère. rnrnMa demande a été refusée. Je souhaiterai faire un recours mais pourriez vous me donner des arguments ou jurisprudence qui pourraient légitimer ma demande. rnrnMerci d'avance pour votre aide. rnrnCordialement